

## Prochaine assemblée annuelle: 24 juillet

La prochaine assemblée annuelle des riverains du lac Raquette aura lieu le 24 juillet prochain après la messe à la chapelle (vers 11h30am). Nous ne prévoyons pas d'augmentation de cotisation malgré les dépenses extraordinaires de cette année. Venez nombreux.

L'Omnium de golf du lac Raquette aura lieu cette année samedi le 16 juillet encore une fois au golf du Moulin de St-Benoît. Pour s'inscrire ou pour renseignements, s'adresser à Bernard Cliche ou Pierre Veilleux, les responsables de cet Omnium.

Bonne chance à tous les golfeurs et que la meilleure équipe gagne!

## Le lac Raquette: un véritable petit paradis de pêche!



Rodolphe Maheux, président de l'Association et son frère Benoît qui a pêché cette grise le 2 juillet dernier.

Le 4 juin dernier, nous avons ensemencé le lac Raquette pour l'année 2005. Nous avons retenu les services de la Pisciculture Gilbert de Ste-Marguerite de Lingwick comme l'année dernière. Au moment de l'ensemencement, nous avons reçu \$2,250.00 des pêcheurs riverains. Merci aux donateurs. Pour faciliter les prises aux pêcheurs moins expérimentés, nous avons ensemencé non seulement de la truite arc-en-ciel cette année mais aussi de la truite mouchetée plus facile à prendre. Après transport réfrigéré et oxygéné, 750 truites arc-en-ciel de 9-12 pouces et 375 truites mouchetées 9-12 pouces. À cette grosseur, les truites se vendent \$1.75 l'unité. Nous avons aussi mis de gros spécimens : 15 grosses arc-en-ciel et 15 grosses mouchetées de 2 à 3 livres. Le montant global

ensemencé cette année fut de \$2,250.80. D'autres cotisations nous sont parvenues après le début de l'été. Ces sommes seront rajoutées à l'ensemencement de l'an prochain.

Les prises sur le lac Raquette peuvent en faire rêver plusieurs. Pas besoin d'aller dans le Grand Nord pour faire une belle pêche. Sur la photo, on peut voir Benoît Maheux, notaire de St-Georges, photographié le 2 juillet dernier avec le président de l'Association. Il venait de pêcher, à la mouche, une truite grise de 26 pouces. Il était seul et a donc dû « noyer » le poisson pour ne pas l'échapper. Il y a 3 ans, il avait pris une grise de 27 pouces (ce qui dépasse mon trophée personnel au lac Raquette qui est de 24 pouces). Bravo à Benoît le pêcheur!

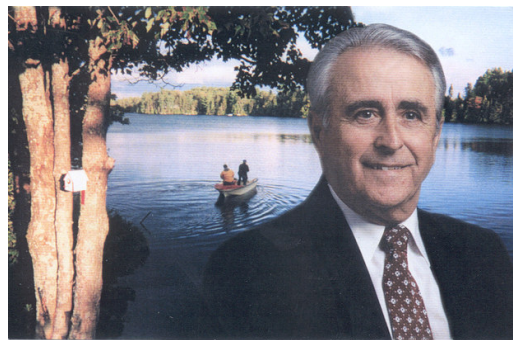
## Décès de Eugène Busque et de Marie-Catherine Valois

La famille Busque est une des familles fondatrices au lac Raquette. Cultivateur, le père Onésiphore et sa femme ont élevé leur famille sur le bord du lac. René a toujours la maison familiale; Eugène, Louisette, Lise et Mario ont bâti

leur chalet à côté, sur la terre familiale. Cette famille a été fortement éprouvée cette année. Marie-Catherine Valois, la femme d'Eugène est décédée le 26 janvier dernier à l'âge de 65 ans. Puis, quelques mois plus tard, le 26 mai pour être précis, Eugène l'a suivie, décédant d'une hémorragie digestive à son chalet à l'âge de 71 ans.

Eugène nous a représenté avec brio comme échevin au conseil municipal de St-Benoît.

Ils laissent dans le deuil leurs enfants Eugène (Sylvie Fournier), Murielle (Jean Faubert), Paul et Manon Busque et 5 petits-enfants. À la famille éprouvée et aux frères et sœurs, nos plus sincères condoléances.

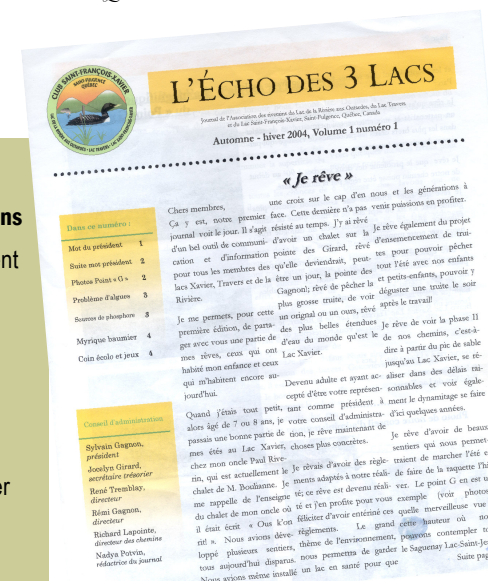


ÉTÉ 2005

2 juillet 2005

# L'Enviro-Lac

Journal de l'Association des riverains du lac Raquette  
St-Benoît Labre, Beauce,  
P.Q., Canada



### Conseil d'administration

#### De l'Association des Riverains

- Rodolphe Maheux président
- Bernard Cliche, secrétaire
- Clément Gilbert
- Jean Gosselin
- Vincent Rodrigue
- Jean-Guy Tessier, trésorier
- Jacques Verreault

## L'Enviro-Lac a un rejeton au pays des bleuets!

L'été dernier, je recevais au chalet le Dr Sylvain Gagnon, gynécologue comme moi mais à Saguenay. Il est président de son association de riverains et a bien aimé notre idée de petit journal. Ne faisant ni une ni deux, il a acheté le programme nécessaire (Publisher de Microsoft), une imprimante couleur 11x17 et voici qu'en décembre dernier, je recevais une copie de leur premier numéro : L'Écho des 3 lacs. Bravo aux Bleuets pour cette belle initiative! Un bon journal reste un outil simple, peu coûteux et pratique pour communiquer entre nous et renforcer notre vie sociale. Il nous aide à sensibiliser les riverains aux besoins du lac

## Départ regretté du maire Léonide Grenier



Le maire Léonide Grenier entouré des conseillers de l'Association: Clément Gilbert, Jean Gosselin Bernard Cliche à droite, J-Guy Tessier et Jacques Verreault à gauche. Vincent Rodrigue était absent et R Maheux prenait la photo.

Le 15 mai dernier, nous avons tenu la réunion régulière de l'exécutif de l'Association. Nous y avons appris, la retraite prochaine de notre maire, Léonide Grenier. M Grenier a fait beaucoup pour St-Benoît et l'Association veut ici l'en remercier. Toujours de bonne humeur, disponible et doté d'un « gros bon sens » à faire rougir nos aïeux, il fut un maire hors pair avec lequel l'Association a trouvé une oreille attentive. Il nous a soutenu dans notre démarche visant la protection du Lac Raquette. Son départ nous sera pénible mais nous comprenons aussi qu'il a besoin de repos. Un gros merci de la part de tous les riverains pour votre excellent travail M Grenier et bon repos bien mérité!

### Dans ce numéro :

- Un rejeton au pays des Bleuets 1
- Départ de Léonide 1
- La chapelle et la part de Dieu 1
- L'entretien des chemins 2
- Affiches pour sensibiliser contre la moule zébrée 2
- Asphaltage du rang St-Guillaume 3
- Suivi d'un dossier délinquant 3
- Éditorial 3
- Assemblée annuelle 4
- Un paradis de pêche 4
- Décès de M et Mme E Busque 4



## Pensez à la chapelle

La messe a lieu à tous les dimanches à 10h30 jusqu'à la fête du travail. Venez-y nombreux. Pensez aussi à donner votre contribution pour la part de Dieu. L'entretien de cette chapelle, patrimoine religieux de la Beauce, nécessite des sous. Envoyez votre contribution à l'abbé Hermann Giguère, 1 rue des Remparts, Québec G1R 4R7

## L'entretien des chemins de déserte

L'exécutif cette année a décidé de priviligier l'entretien des chemins de déserte. Ces rues privées sont normalement entretenues par chacun des riverains mais force nous est de constater que cette tâche a été remplie de façon très inégale au cours des dernières années. Il faut dire que ce n'est pas toujours facile de « faire son bout de chemin » quand on est pas équipé pour cela et l'organisation de corvées, comme les riverains de la 6<sup>ième</sup> rue l'ont fait l'an dernier, n'est pas toujours facile; certains riverains sont trop âgés pour travailler au pique et à la pelle et le temps manque à tous et à chacun.

Nous sommes arrivés à un compromis

avec la Municipalité. Ils fournissent le matériel et nous nous occupons de graver les chemins. Au total, 7 voyages de 10 roues de matériel (0-1/2) furent amenés par la Municipalité et l'étendage et le nivellement a été fait de main experte par Martin Fecteau de St-Benoît qui malgré sa maladie pulmonaire, a pu nous donner un coup de main avec son tracteur muni d'une grappe une journée pluvieuse sans poussière. Le résultat est très satisfaisant et maintenant le fond refait, les corrections annuelles ne devraient pas être aussi longues et onéreuses. Le nivelle-

ment des chemins a entraîné cette année une dépense extraordinaire de \$330.00 à notre budget.

Un chemin de qualité ne devrait pas cependant nous dégager de nos obligations de civisme.

*Roulez lentement, respectez la tranquillité de vos voisins, faites attention aux enfants qui peuvent foncer sans prévenir dans le chemin. Un accident est souvent vite arrivé; mieux vaut le prévenir.*

## Affiches prévenant des dangers de la moule zébrée

La moule zébrée peut faire des ravages énormes dans les plans d'eau où elle s'installe. Elle arrive souvent fixée à la coque d'un bateau. Une fois installée dans le lac, il n'y a pas de mesure réellement efficace pour s'en débarrasser. Le mieux est donc de prévenir. Limiter l'accès au lac qu'aux bateaux des riverains et exiger que les bateaux ayant visité un autre plan d'eau soient lavés avant d'être mis à l'eau au Lac Raquette.

Ces mesures ne sont pas très compliquées mais exigent qu'on contrôle sur chacune de nos propriétés l'accès au lac quand ce dernier peut se faire facilement pour une remorque à bateaux. Nous avons demandé à la Municipalité de passer un règlement à cette fin pour protéger le lac mais cette dernière nous a dit qu'elle ne pouvait pas réglementer les accès privés. Si tous les résidents font leur part, il n'y aura pas de problème, mais si seulement un riverain laisse son accès non clôturé, accessible à n'importe qui, le lac court des dangers inutiles.

L'exécutif a fait faire des affiches pour sensibiliser tous et chacun sur les dangers de la moule zébrée. Elles sont déjà installées et maintenant bien en vue près de l'intersection entre la 1<sup>ière</sup> et la

deuxième rue, à la chapelle et à l'entrée de la 6<sup>ième</sup> rue.

C'est Jacques Verreault qui a piloté ce dossier et nous l'en remercions. Ces affiches ont entraîné une dépense extraordinaire non récurrente de \$245.00 et cette dépense budgétaire avait été votée et acceptée lors de la dernière assemblée générale.



*Ne nourrissez pas les canards. En nourrissant les canards sauvages, on les domestique et les incite à prendre demeure sur le lac Raquette; or les fientes des canards polluent le lac. Laissons plutôt faire la nature, admirons les oiseaux en migration mais ne transformons pas notre lac en étang à canards!*

## Asphaltage du chemin entre le lac Raquette et le lac Poulin

Compte tenu des dépenses encourues suite aux travaux d'aqueduc et d'égout dans le village, il était bien prévisible que notre demande d'asphalter la dernière portion du rang St-Guillaume reliant le lac Raquette et le lac Poulin ne serait pas acceptée cette année. Nous restons cependant vigilant et verrons à

ce que notre tour vienne. L'asphaltage de ce dernier tronçon permettrait de faire sur l'asphalte la boucle complète entre le village de St-Benoît et le lac Raquette d'une part par le rang des Bourques et de l'autre part par le rang St-Guillaume. Comme tous les

citoyens de St-Benoît bénéficieront de cette boucle asphaltée, on ne devrait pas parler de taxe de secteur lors de l'achèvement des travaux, les riverains ayant déjà payé pour l'asphaltage de la route des Bourques.

## Suivi du dossier d'un riverain avec la Municipalité

Il y a 2 ans, un riverain (dont on va taire le nom pour garder l'harmonie autour du lac) a fait faire sur son terrain situé sur le rang St-Guillaume une entrée en tuf qui relie directement le rang St-Guillaume au lac Raquette. Ces travaux ont été fait par les entreprises J-Rock Boucher avec équipement lourd sans autorisation de la Municipalité.

Malgré les mises en demeure, les lettres d'avocat de la Municipalité et les résolutions unanimes de l'Assemblée générale des riverains, rien n'a changé depuis 2 ans. La rive est dénudée, les eaux de ruissellement du rang St-Guillaume s'écoulent directement dans le lac. Un non-résident peut maintenant

facilement mettre un bateau à l'eau sur le lac car l'accès est direct sur le rang St-Guillaume et le propriétaire ne clôture pas cette entrée; ceci est particulièrement dangereux compte tenu des dangers de la moule zébrée.

La Municipalité nous dit qu'elle ne réussit pas à faire avancer ce dossier et l'Association pense maintenant demander l'aide du Ministère de l'Environnement. La santé du Lac, c'est l'affaire de tous et de chacun. Un riverain délinquant peut compro-

mettre les efforts de tous. Pensons tous d'abord au Lac quand on entreprend des travaux et respectons la zone verte qui protège le lac; c'est sa couche d'ozone qui le protège de la pollution. Le temps où des gens faisaient des travaux sans permis sur la rive du lac est révolu. Que le contentieux de la Municipalité fasse son travail et poursuivent les délinquants; les arrangements à post priori avec la Municipalité n'ont plus leur place en 2005.

## Éditorial

La dégradation rapide de la qualité des eaux du lac constatée il y a quelques années semble avoir été stoppée. L'eau est claire et les algues sont quasi inexistantes même actuellement au plus chaud de l'été. On pourrait s'en contenter mais pourquoi ne pas viser maintenant plus haut: faire du lac Raquette un exemple quant à la préservation de la qualité de l'eau.

Notre lac est un véritable joyau de la Beauce. Prenons les moyens pour le garder jeune et le transmettre intact aux enfants de nos enfants. Donnons-lui une cure de jeunesse.

Un lac, c'est un peu comme un corps humain. Il faut d'abord avoir une bonne « génétique ». Notre lac est à ce titre exceptionnel : il est creux (près de 100

pièdes), nourri par des sources, sans ruissseau agricole qui s'y déverse et l'eau y est d'une couleur et d'une qualité exceptionnelle.

Les dangers qui le menacent sont de notre responsabilité et on peut lui donner une « cure de jeunesse » en respectant les consignes suivantes.

Vérifions annuellement l'étanchéité de nos installations septiques et vidangeons nos fosses régulièrement.

Limitons l'utilisation des phosphates dans le bassin versant du lac. N'utilisons pas d'engrais sur les rives du lac, limitons les pelouses sur le bord du lac et l'utilisation de tourbes (surchargées d'engrais par les fournisseurs). N'employons du savon que dans nos éviers reliés à nos fosses, jamais autour du chalet pour laver sa voiture par exemple car le ruissellement des eaux de surface, lors de pluie, enverra tout ce phosphate directement dans le bassin versant soit au lac.

Régénérons nos rives; c'est le meilleur moyen de combattre le réchauffement du lac. Un quai de ciment ou de roches dénude les rives et reflète les rayons du soleil directement dans le lac et ainsi le réchauffe. Gardons-nous un accès au lac mais régénérons le reste de nos rives. N'oublions pas qu'en plus de combattre le réchauffement du lac, les arbres et arbustes sur les rives agissent comme un filtre à phosphate (ils utilisent le phosphate pour leur croissance avant qu'il n'atteigne l'eau du lac). La zone verte autour de notre lac, c'est sa « couche d'ozone », à nous de la régénérer.

Pensons à laisser le lac à nos enfants encore en meilleure santé que quand on nous l'a remis.

R Maheux, président